

PROCES VERBAL

Conseil Communautaire du mardi 13 avril 2018

à Lachaud-Curmilhac

Nombre de conseillers communautaires : 57 + 15 pouvoirs

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le mercredi 13 avril à 14 heures,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Lachaud Curmilhac sous la Présidence de Monsieur Gérard BEAUD, pour la tenue d'une session ordinaire.

Présents : Mmes Séverine EYNARD, Jeanine BRUGEYROUX, Odile MAMET, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL, Chantal LEGENDRE, Chantal FARIGOULE, Paulette HABRIAL, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Elisabeth PRADES, Karine CROS, Agnès JEAN, Annie CARLET, Corinne BOYER, Nathalie RAMBOURDIN et Michèle Malfant et Mm Jean-Louis PORTAL, René SOULIER, Serge DESCHEEMACKER, Didier HANSMETZGER, Gérard MERLE, Stéphane DELPY, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Joseph VISSAC, Christian POULET, Thierry ASTRUC, Claude GINHAC, Jean-François BLANC, Joseph TORRENT, Gérard BEAUD, Denis BONNAFOUX, Jean-Pierre BRUNEL, Christian DAUPHIN, Jean-Pierre SOIGNON, Jean-Marie CHAPON, Philippe MOLHERAT, Denis FOURY, Jean-Claude BAGES, Gérard ROUX, Eric FAVEY, Alain SOULE, Christophe COURTEIX, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Charles TOURRETTE, Michel BRUN, Jean-Louis CELLIER, Gaston CHACORNAC, Gilles RUAT, Yves ATTARD, Gilles COUSTON, Guy LAFOND, et Maurice PARAT.

Pouvoirs : M. Jacky DELIVERT à Mme Séverine EYNARD, M Jean-Louis NOTON à Mme Michèle Malfant, M. Jean-Marc CHARRADE à M. Thierry ASTRUC, M. Nicolas DI GIAMBATTISTA à M. Jean-Jacques LUDON, M. Jean PASCAL à M. Claude GINHAC, Mme Marie-Andrée PERREY à Mme Nathalie RAMBOURDIN, Mme Marie-Thérèse ROUBAUD à M. Joseph TORRENT, M. Olivier MONTEIL à M. Denis BONNAFOUX, Mme Elisabeth CROUZET à M. Alain GARNIER, M. Claude MASSEBEUF à M. Gérard BEAUD, M. Bernard MONATTE à M. Denis GAILLARD, M. Emile ROUSSEL à Mme Magalie MISSONNIER, M. Christian BARBUT à M. Jean-Louis CELLIER, Mme Sylvie LEBRAT à M. Michel BRUN, et M. Serge ROCHER à M. Gilles RUAT.

Absents Excusés : Mmes Valérie GAILLARD, Jacqueline TORRENT, Annie PLANTIN et Françoise TORRENT-PAILHES et Mm. Franck NOEL-BARON, Mikael VACHER, Stéphane DESSALLES, Jean-Michel DURAND, Ludovic LEYDIER, Cédric FLANDIN, Alain CUSSAC, Raphaël LESCURE, Bernard MOYEN, et Christian VIDAL.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine DELABRE

2018-02-01 - Validation du PV du Conseil Communautaire du 13 mars 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Paulhaguet pour une séance ordinaire du Conseil sur convocation du Président de la Communauté de Communes du 2 mars 2018 envoyée au domicile des conseillers communautaires.

Sur 86 membres en exercice, 63 étaient présents et 9 pouvoirs ont été donnés par M. Olivier MONTEIL à M. Jean-Pierre BRUNEL, M. Christian POULET à Mme Karine CROS, M. Joseph TORRENT à Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Mme Elisabeth CROUZET à M. Denis BONNAFOUX, M. Gérard ROUX à M. Emile ROUSSEL, Mme Paulette HABRIAL à M. Philippe MOLHERAT, M. Gaston CHACORNAC à M. Serge DESCHEEMACKER, M. Gilles COUSTON à M. Ludovic LEYDIER et M. Serge ROCHER à M. Gilles RUAT.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres du Conseil présents et représentés.

Mme Jessica COUDERT a assuré le rôle de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire a pu valablement délibérer.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

- 1- Validation du PV de la séance du 15 décembre 2017 : *adoptée à 68 pour et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Gisèle RASPAIL)*
- 2- Présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2018
- 3- Retrait de la Communauté de Communes de l'association des festivités autour de la bête du gévaudan : *adoptée à 63 pour, 3 contre (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, Alain CUSSAC), 5 abstentions (Mme Agnès JEAN et Mm. Michel BRUN, Franck NOEL-BARON, Serge ROCHER (pouvoir donné à Gilles RUAT) et René SOULIER) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean PASCAL)*
- 4- Election de Vice-Présidents délégués à l'urbanisme et aux travaux : M. Serge DESCHEEMACKER est élu 11^{ème} vice-président et Mme Chantal FARIGOULE 12^{ème} vice-présidente.

- 5- Adoption du projet de territoire : *adoptée à 64 pour, 2 contre* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL), *5 abstentions* (Mme Marie-Thérèse ROUBAUD et son pouvoir M. Joseph TORRENT, Mme Chantal FARIGOULE et Mm. Franck NOEL-BARON et Jean-Louis NOTON) et *1 qui n'a pas pris part au vote* (M. Christian DAUPHIN)
- 6- Validation du contrat de ruralité : *adoptée à 66 pour, 2 contre* (Mm. Nicolas DI GIAMBATTISTA et Raymond FRAISSE), et *4 abstentions* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, Bernard MONATTE et Didier HANSMETZGER)
- 7- Demande de DETR 2018 pour la rénovation et l'harmonisation de la signalétique des zones d'activités économiques : *adoptée à 63 pour, 3 contre* (Mm. Nicolas DI GIAMBATTISTA, Ludovic LEYDIER et Raymond FRAISSE) et *6 abstentions* (Mme Magalie MISSONNIER et Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, André DORIER, Emile ROUSSEL et Gérard ROUX)
- 8- Demande de DETR 2018 pour les voiries des zones d'activités économiques : *adoptée à 70 pour et 2 contre* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL)
- 9- Demande de subvention DETR 2018 pour des travaux à la déchetterie de Saugues : *adoptée à 67 pour, 2 contre* (Mm. Nicolas DI GIAMBATTISTA et Raymond FRAISSE), *2 abstentions* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL) et *1 qui n'a pas pris part au vote* (M. René SOULIER)
- 10- Admission en non-valeur et créances éteintes pour le budget annexe des ordures ménagères : *adoptée à 62 pour, 4 contre* (Mme Karine CROS et son pouvoir M. Christian POULET, Mm. Thierry ASTRUC et Thierry GRIMALDI) et *6 abstentions* (Mme Gisèle RASPAIL et Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, Ludovic LEYDIER et son pouvoir Gilles COUSTON et Claude GINHAC)
- 11- Création d'un emploi d'agent d'entretien des bâtiments communaux : *adoptée à 55 pour, 5 contre* (Mm. Denis BONNAFOUX et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET et Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, et Thierry GRIMALDI), *11 abstentions* (Mmes Annie CARLET, Chantal FARIGOULE, Sylvie LEBRAT, Agnès JEAN, Mme Marie-Thérèse ROUBAUD et son pouvoir M. Joseph TORRENT, Mm. Thierry ASTRUC, Jean PASCAL, M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER et M. René SOULIER) et *1 qui n'a pas pris part au vote* (M. Michel BRUN)
- 12- Modification de la durée hebdomadaire du temps de travail d'un agent du service enfance-jeunesse : *adoptée à 65 pour, 3 contre* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et M. Jean-Claude BAGES), *2 abstentions* (M. Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER) et *2 qui n'ont pas pris part au vote* (Mm. Alain GARNIER et René SOULIER).
- 13- Modification de la durée hebdomadaire du temps de travail d'un agent du service technique : *adoptée à 62 pour, 4 contre* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, Charles TOURETTE et M. Jean-Claude BAGES), *5 abstentions* (Mm. Thierry ASTRUC, Michel BRUN et Alain SOULE et M. Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER) et *1 qui n'a pas pris part au vote* (M. René SOULIER)
- 14- Avenant n°1 au bail de l'immeuble destiné à la gendarmerie de Langeac : *adoptée à 68 pour, 1 contre* (M. Charles TOURETTE), *2 abstentions* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL) et *1 qui n'a pas pris part au vote* (M. Alain GARNIER).
- 15- Rattachement des charges de personnels du service ordures ménagères sur le budget annexe des ordures ménagères : *adoptée à 66 pour, 2 contre* (Mme Elisabeth PRADES et M. Charles TOURETTE) et *3 abstentions* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et M. Jean PASCAL) et *1 qui n'a pas pris part au vote* (M. Alain SOULE)
- 16- Avenant N°1 à la convention assistance retraite avec le CDG 43 : *adoptée à 68 pour, 2 abstentions* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL) et *2 qui n'ont pas pris part au vote* (Mm. Alain BESSON et Christophe COURTEIX)
- 17- Adoption des tarifs de ramassage scolaire pour les élèves domiciliés à l'extérieur du territoire communal : *adoptée à 67 pour et 5 abstentions* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et M. Thierry GRIMALDI et Mme Karine CROS et son pouvoir M. Christian POULET)
- 18- Désignation d'un représentant communal au collège Joachim Barrande à Saugues : *adoptée à 68 pour et 4 abstentions* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET)
- 19- Autorisation préalable pour l'engagement d'une consultation relative à l'organisation, la gestion et l'animation de séjours itinérants sur le territoire communal durant l'été 2018 pour les enfants et les adolescents et la signature du marché : *adoptée à 67 pour, 3 abstentions* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et M. Jean PASCAL) et *2 qui n'ont pas pris part au vote* (Mm. René SOULIER et Raymond FRAISSE)

Départ de M. Claude MASSEBEUF qui donne pouvoir à M. Gérard BEAUD

- 20- Aide financière à la commune de Villeneuve d'Allier pour l'organisation des TAP 2017-2018 : *adoptée à 54 pour, 5 contre* (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, Mm. Thierry ASTRUC, Denis GAILLARD et Ludovic LEYDIER), *11 abstentions* (Mmes Jeanine BRUGEYROUX, Elisabeth PRADES et Sylvie LEBRAT et Mm. Michel BRUN, Gilles COUSTON (pouvoir donné à M. Ludovic LEYDIER), Nicolas DI GIAMBATTISTA, Raymond FRAISSE, Jean-Louis NOTON, Jean PASCAL, Bernard VISSAC, M. Christian POULET (pouvoir donné à Mme Karine CROS)) et *2 qui n'ont pas pris part au vote* (Mm. Jean-Marie CHAPON et Alain CUSSAC)
- 21- Adoption d'une grille de critères pour l'attribution de subventions à des associations et organismes de droit privé dans le domaine de la santé, du social et des solidarités territoriales : *adoptée à 63 pour, 8 abstentions* (M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER, Mm. Denis BONNAFOUX et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir M. Olivier MONTEIL, M. Franck NOEL-BARON et Mme Agnès JEAN) et *1 qui n'a pas pris part au vote* (M. Jean-Marie CHAPON)

Départ de M. Maurice PARAT

- 22- Adoption d'une convention avec le CPIE du Velay : ajournée
- 23- Avenant N°1 à la convention avec les Ateliers de la Bruyère : *adoptée à 53 pour, 2 contre (Mmes Corine BOYER et Chantal FARIGOULE), 7 abstentions (Mmes Christine BANASSAT et Gisèle RASPAIL et Mm. Jean-Marie CHAPON, Alain CUSSAC, Maurice LAC, Guy LAFOND et Alain SOULE) et 9 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Marie-Thérèse ROUBAUD et son pouvoir M. Joseph TORRENT, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, Mme Agnès JEAN, Michèle Malfant et M. Franck NOEL-BARON)*
- 24- Renouvellement de la convention avec la DIRECCTE pour le chantier d'insertion : *adoptée à 54 pour, 12 abstentions (Mm. Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, Mmes Christine BANASSAT, Michèle Malfant et Mm. Mikaël VACHER, Alain CUSSAC, René SOULIER et Guy LAFOND) et 5 qui n'ont pas pris part au vote (Mmes Chantal FARIGOULE et Agnès JEAN, Marie-Thérèse ROUBAUD et son pouvoir M. Joseph TORRENT et M. Franck NOEL-BARON)*
- 25- Demande de subvention pour l'achat de matériels pour le chantier d'insertion : *adoptée à 58 pour, 2 contre (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL), 2 abstentions (Mm. Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER) et 9 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Marie-Thérèse ROUBAUD et son pouvoir M. Joseph TORRENT, Mmes Chantal FARIGOULE, Michèle Malfant et Magalie MISSONNIER et M. René Haelvoet, Guy LAFOND, Alain BESSON, M. Gérard ROUX (pouvoir donné à M. Emile ROUSSEL)*
- 26- Convention avec la SAFER pour l'extension du système d'information VIGIFONCIER à l'échelle de 7 communes membres de la Communauté de communes des Rives du Haut Allier : *adoptée à 61 pour, 3 contre (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et Chantal FARIGOULE), 4 abstentions (Mme Magalie MISSONNIER et Mm. Thierry ASTRUC et Bernard MONATTE, M. Gérard ROUX (pouvoir donné à M. Emile ROUSSEL) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (Mmes Corinne BOYER et Marie-Thérèse ROUBAUD et son pouvoir M. Joseph TORRENT)*
- 27- Engagement de travaux et renouvellement de bail pour les locaux de l'immeuble Berthelot à Langeac : *adoptée à 67 pour, 3 abstentions (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et M. Alain GARNIER) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Alain CUSSAC)*
- 28- Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la passe à poisson de la cambuse à Chanteuges : *adoptée à 58 pour, 2 contre (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL), 9 abstentions (Mme Marie-Thérèse ROUBAUD et son pouvoir M. Joseph TORRENT, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, Mmes Elisabeth PRADES, Chantal FARIGOULE et Mm. Alain GARNIER, Franck NOEL-BARON et Emile ROUSSEL) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Michel BRUN et René SOULIER)*
- 29- Convention avec la Chambre d'agriculture de Haute-Loire pour une étude d'accompagnement au développement de l'agriculture biologique : *adoptée à 63 pour, 3 contre (Mm. Nicolas DI GIAMBATTISTA, Raymond FRAISSE et Alain SOULE) et 5 abstentions (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, Mm. Nicolas DI GIAMBATTISTA, Raymond FRAISSE et Emile ROUSSEL et Mmes Chantal LEGENDRE et Marie-Christine DELABRE).*
- 30- Lancement d'une étude de faisabilité pour le développement d'un projet mycologique territorial Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier et Pays Sauguain et demande de subvention au programme LEADER : *adoptée à 64 pour et 7 abstentions (Mme Karine CROS et son pouvoir M. Christian POULET, Mm. Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER et M. Denis GAILLARD).*
- 31- Adoption d'une grille de critères pour l'attribution de subventions à des associations et organismes de droit privé dans le domaine culturel, loisirs et sportif : *adoptée à 64 pour, 6 abstentions (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL, Mm. Michel BRUN, Claude GINHAC et René SOULIER ET Mme Agnès JEAN) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Jessica COUDERT)*
- 32- Désignation d'un nouveau délégué communautaire à l'école de musique et de danse Mélodica : *adoptée à 63 pour, 3 abstentions (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et M. René SOULIER) et 5 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Marie-Thérèse ROUBAUD et son pouvoir M. Joseph TORRENT, Mme Chantal FARIGOULE et Magalie MISSONNIER et M. Gérard ROUX (pouvoir donné à M. Emile ROUSSEL))*
- 33- Désignation de conseillers communautaires à la commission d'appel d'offres : *adoptée à 64 pour, 1 contre (M. Jacky DELIVERT), 4 abstentions (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Yves ATTARD et René SOULIER).*
- 34- Désignation d'un représentant communautaire à la commission locale de l'eau : *adoptée à 65 pour, 2 abstentions (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et 4 qui n'ont pas pris part au vote (M. Yves ATTARD, Alain GARNIER, et Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER).*
- 35- Adoption de tarifs pour la mise à disposition de composteurs et de ruches dans le cadre du programme TEPCV : *adoptée à 61 pour, 2 contre (Mm. Nicolas DI GIAMBATTISTA et Jean-Claude BAGES), 3 abstentions (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et Bernard MONATTE) et 5 qui n'ont pas pris part au vote (Mm. René SOULIER, Yves ATTARD, Raymond FRAISSE, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER).*
- 36- Autorisation pour la consultation et l'engagement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de maisons de service aux publics : *adoptée à 65 pour, 3 abstentions (Mm. Jean-Pierre BRUNEL et son pouvoir Olivier MONTEIL et Mme Elisabeth PRADES) et 6 qui n'ont pas pris part au vote (Mm. Alain CUSSAC, Yves ATTARD, Michel BRUN, Alain GARNIER, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER).*

La délibération est adoptée à 68 pour, 2 abstentions (MM. Maurice PARAT et Christian POULET) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Jean-Pierre SOIGNON et Gérard ROUX)

2018-02-02 – Vote du compte de gestion 2017 de la Communauté de Communes

La délibération est adoptée à 69 pour, 2 abstentions (MM. Maurice PARAT et Jean-Pierre SOIGNON) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Alain SOULE).

2018-02-03 – Objet : Affectation du résultat de fonctionnement du compte de gestion de l'exercice 2017 – Budget Principal

Le Président explique aux conseillers communautaires que le compte administratif 2017 du budget principal de la Communauté de Communes n'a pas repris, contrairement au compte de gestion du comptable public, les résultats des comptes de dissolution des budgets annexes de Connangles et de Chamborne qui sont les suivants :

	Résultats d'investissement	Résultats de fonctionnement
Connangles	-31 712,90 €	18 423,80 €
Chamborne	4 875,64 €	-12 587,60 €
Résultats cumulés	-26 837,26 €	5 836,20 €

De ce fait l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement sera fera sur la base du compte de gestion 2017 et non sur la base du compte administratif.

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	3 500 651.04€	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	
---	----------------------	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 939 651.18 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	600.61€
	SOLDE DISPONIBLE (3)	3 500 050.43 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	3 500 050.43 €

La délibération est adoptée à 68 pour, 2 abstentions (MM. Maurice PARAT et Mme Agnès JEAN) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Christian DAUPHIN et Alain SOULE).

2018-02-04 - Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES RIVES DU HAUT ALLIER - Budget Général

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses : 1 741 207.36 €	Dépenses : 12 538 581.78 €
Recettes : 2 551 307.28 €	Recettes : 12 583 618.32 €
Balance générale 2017 avec reports : 3 520 781.49 €	

La délibération est adoptée à 69 pour et 3 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT et Mme Agnès JEAN).

2018-02-05 - Objet : Présentation, débat et vote du budget principal 2018

Présentation effectuée par M Jean-Louis PORTAL

Section de fonctionnement dépenses : 14 878 485.54 €

- Charges à caractère général : 2 794 160 €
- Charges de personnel : 2 111 284.64 €
- Atténuations de produits : 3 180 955 €
- Dépenses imprévues : 400 000 €
- Virement à la section investissement : 2 755 185.97 €
- Dotation aux amortissements : 667 201.80 €
- Autres charges de gestion : 2 747 674.13 €
- Charges financières : 154 800 €
- Charges exceptionnelles : 67 224 €

Section de fonctionnement recettes : 14 878 485.54 €

- Résultat de fonctionnement reporté : 3 500 050.43 €
- Atténuation de charges : 476 200 €
- Opération d'ordre entre section : 117 399.90 €
- Produits des services : 371 750 €
- Impôts et taxes : 7 282 968 €
- Dotations, subventions et participations : 2 822 034.53 €
- Autres produits de gestion courante : 290 500 €
- Produits exceptionnels : 17 582.68 €

Section d'investissement dépenses : 5 574 739.63 €

- Déficit reporté : 600.61 €
- Dépenses imprévues : 103 993.18 €
- Opération d'ordre : 117 399.90 €
- Emprunt : 532 944.51 €
- Immobilisations incorporelles : 702 700 €
- Subventions d'équipements versées : 619 476 €
- Immobilisations corporelles : 945 800 €
- Immobilisation en cours : 2 551 825.43 €

Section d'investissement recettes : 5 574 739.63 €

- Virement de fonctionnement : 2 755 185.97 €
- Opération d'ordre : 667 201.80 €
- Dotations : 198 600.61 €
- Subventions d'investissement : 1 953 751.25 €
- Emprunt et dettes : 0 €

Le BP 2018 est adopté à 66 pour, 1 contre (M. Christian POULET), 5 abstentions (MM. Yves ATTARD, Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT et Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER.) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Jean-François BLANC et Alain SOULE).

2018-02-06 – Objet : Vote du compte de gestion 2017 de la ZAE Chambaret

La délibération est adoptée à 69 pour, 2 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Alain BESSON, Charles TOURETTE et Maurice LAC).

2018-02-07 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe ZAE CHAMBARET

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	25.17 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	€
---	---------	--	---

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	17 740.80 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	

• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
SOLDE DISPONIBLE (3)	25.17 €
AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	25.17 €

La délibération est adoptée à 74 pour et 1 abstention.

2018-02-08 - Objet : CA 2017 du Budget annexe ZAE Chambaret

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses : 5 250 €	Dépenses : 19 595 €
Recettes : 19 595 €	Recettes : 19 595 €
Balance générale 2017 avec reports : 12 863.92 €	

La délibération est adoptée à 70 pour, 1 contre (M. POULET Christian) et 1 abstention (M. BRUNEL Jean-Pierre)

2018-02-09 - Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 ZA Chambaret Grand Sud

Présentation effectuée par M Jean-Louis PORTAL

Section de Fonctionnement Dépenses : 3 157.25 €
Section de Fonctionnement Recettes : 3 157.25 €

Section d'Investissement Dépenses : 15 996 €
Section d'Investissement Recettes : 15 996 €

La délibération est adoptée à 70 pour, 2 contre (Mme Agnès JEAN et M. Christian POULET) et 2 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT)

2018-02-10 - Objet : Vote du compte de gestion 2017 de l'hôtel restaurant Le Prieuré à Lavoûte-chilhac

La délibération est adoptée à 68 pour, 1 contre (M. Jean-Claude BAGES), 4 abstentions (Mmes Agnès JEAN, Elisabeth PRADES, Chantal LEGENDRE et Gisèle RASPAIL) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Thierry ASTRUC).

2018-02-11 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Le Prieuré

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	€	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	3 193.45 €
---	---	--	------------

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 249.85 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	3 193.45 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation déficit de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	-3 193.45 €

La délibération est adoptée à 58 pour, 7 contre (MM. Jean-Claude BAGES, Denis FOURY, Denis GAILLARD et son pouvoir Bernard MONATTE, Christian POULET et Mmes Marie-Thérèse ROUBAUD (pouvoir donné à M. Joseph TORRENT) et Karine CROS) et 9 abstentions (Mmes Elisabeth PRADES, Gisèle RASPAIL et Agnès JEAN, MM. Jean-Pierre BRUNEL et Christophe COURTEIX, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET et M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL)

2018-02-12 – Objet : CA 2017 Hôtel Restaurant Le Prieuré

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 8 224.56 €	Dépenses : 5 731.30 €
Recettes : 2 786.37 €	Recettes : 3 324.34 €
Balance générale 2017 avec reports : - 8 631.64 €	

La délibération est adoptée à 49 pour, 15 abstentions (MM. Christophe COURTEIX et Maurice PARAT, Mmes Annie CARLET, Elisabeth PRADES, Paulette HABRIAL, Séverine EYNARD et Gisèle RASPAIL, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, Monsieur Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, M. Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT. M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir Olivier MONTEIL) et 8 contre (MM. Christian POULET, Jean-Claude BAGES, Jean-Pierre BRUNEL, Jacky DELIVERT (pouvoir donné à Mme Séverine EYNARD), Denis FOURY, Jean-François BLANC, Mmes Karine CROS et Agnès JEAN)

2018-02-13 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Atelier relais hôtel restaurant le Prieuré à Lavoûte-Chilhac

Présentation effectuée par M Jean-Louis PORTAL

Section de Fonctionnement Dépenses : 26 001.73 €
Section de Fonctionnement Recettes : 26 001.73 €

Section d'Investissement Dépenses : 34 207.28 €
Section d'Investissement Recettes : 34 207.28 €

La délibération est adoptée à ~~adoptée~~ à 43 pour, 12 abstentions (Mmes Elisabeth PRADES, Karine CROS, Séverine EYNARD, Paulette HABRIAL et Gisèle RASPAIL, MM. Jean-Pierre BRUNEL, Jean-Louis CELLIER et son pouvoir Christian BARBUT, Christophe COURTEIX, Maurice PARAT et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET) et 13 contre (Mmes Odile MAMET, Annie CARLET et Agnès JEAN et MM. Christian POULET, Yves ATTARD, Jean-Claude BAGES, Jacky DELIVERT (pouvoir donné à Mme Séverine EYNARD), Denis GAILLARD et son pouvoir Bernard MONATTE, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, Alain SOULE et Mikaël VACHER) et 6 qui n'ont pas pris part au vote (Mmes Corinne BOYER et Magali MISSONNIER et M. Denis FOURY, Jean-François BLANC, Maurice LAC et Gérard ROUX).

2018-02-14 - Objet : Vote du compte de gestion 2017 de l'atelier de carrosserie à Lavoûte-chilhac

La délibération est adoptée à 69 pour et 5 abstentions (M. Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET et Mme Gisèle RASPAIL).

2018-02-15 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Atelier-relai Carrosserie

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	8 406.66 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	
---	-------------------	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 091.08€
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	6 091.08 €

SOLDE DISPONIBLE (3)	2 315.58 €
AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	315.58 €

La délibération est adoptée à 68 pour et 6 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL, Yves ATTARD, Maurice PARAT et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET et Mme Gisèle RASPAIL)

2018-02-16 Objet : CA 2017 Budget annexe AR carrosserie

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 6 089.91 €	Dépenses : 3 416.49 €
Recettes : 5 866.26 €	Recettes : 11 823.15 €
Balance générale 2017 avec reports : 2 315.58 €	

La délibération est adoptée à 60 pour, 11 abstentions (MM Yves ATTARD, Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT et Didier HANSMETZGER, Mme Annie CARLET, Gisèle RASPAIL et Paulette HABRIAL, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL, Mme Séverine EYNARD et son pouvoir M. Jacky DELIVERT) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Jeanine BRUGEYROUX).

2018-02-17 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Atelier relais carrosserie à Lavoûte Chilhac

Présentation affectée par M Jean-Louis PORTAL

Section de Fonctionnement Dépenses : 12 902.64 €
Section de Fonctionnement Recettes : 12 902.64 €

Section d'Investissement Dépenses : 12 413.22 €
Section d'Investissement Recettes : 12 413.22 €

La délibération est adoptée à 61 pour, 8 abstentions (Mmes Annie CARLET, Paulette HABRIAL et Gisèle RASPAIL, MM. Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT, Christophe COURTEIX et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET) et 5 contre (Mme Odile MAMET, MM. Yves ATTARD, Alain SOULE, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER).

2018-02-18 Objet : Vote du compte de gestion 2017 du Multiple Rural à Villeneuve d'Allier

La délibération est adoptée à 66 pour et 5 abstentions (Mme Gisèle RASPAIL et MM. Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET), 2 contre (Mme Karine CROS et M. Jean-François BLANC) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Alain SOULE).

2018-02-19 Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Multiple Rural de Villeneuve d'Allier

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	€	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	30 911.73 €
---	---	--	--------------------

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 653.49 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	€

SOLDE DISPONIBLE (3)	- 30 911.73 €
AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
• affectation déficit de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	- 30 911.73 €

M POULET demande pourquoi il y a un déficit de 30 911.73 € ?

M Jean-Louis PORTAL répond qu'il correspond à une carence de loyer sur plusieurs mois.

La délibération est adoptée à 56 pour et 13 abstentions (Mme Karine CROS, Elisabeth PRADES, Chantal FARIGOULE, Paulette HABRIAL et Agnès JEAN, MM. Jean-Pierre BRUNEL, Gilles COUSTON, Eric FAVEY, Denis FOURY, Jean-François BLANC, Maurice PARAT et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET), 4 contre (M. Denis GAILLARD et son pouvoir M. Bernard MONATTE. MM. Christian POULET et Mikaël VACHER) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. René SOULIER).

2018-02-20 Objet : CA Budget Annexe MULTIPLE RURAL VILLENEUVE D'ALLIER

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses : 6 684.21 €	Dépenses : 3 446.51 €
Recettes : 1 030.72 €	Recettes : 2 750 €
Balance générale 2017 avec reports : - 7 357.79 €	

La délibération est adoptée à 54 pour et 15 abstentions (MM. Yves ATTARD, Jean-Pierre BRUNEL, Gilles COUSTON, Eric FAVEY, Denis FOURY, Jean-François BLANC et Maurice PARAT, Mmes Annie CARLET, Karine CROS, Chantal FARIGOULE, Elisabeth PRADES, Paulette HABRIAL, Agnès JEAN et M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET), 4 contre (M. Christian POULET M Denis GAILLARD et son pouvoir M. Bernard MONATTE à M. Mikaël VACHER)

2018-02-21 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Atelier relais multiple rural Villeneuve d'Allier

Présentation effectuée par M Jean-Louis PORTAL

Section de Fonctionnement Dépenses : 46 780.94 €

Section de Fonctionnement Recettes : 46 780.94 €

Section d'Investissement Dépenses : 12 471.72 €

Section d'Investissement Recettes : 12 471.72 €

La délibération est adoptée à 56 pour et 13 abstentions (Mmes Annie CARLET, Karine CROS, Elisabeth PRADES, Chantal FARIGOULE, Paulette HABRIAL et Agnès JEAN, MM. Jean-Pierre BRUNEL, Jean-François BLANC, Maurice PARAT et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Denis GAILLARD et son pouvoir M. Bernard MONATTE), 5 contre (MM. Yves ATTARD, Mikaël VACHER et Christian POULET et Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Odile MAMET)

2018-02-22 Objet : Vote du compte de gestion 2017 du Pôle d'artisanat d'art à St Ilpize

La délibération est adoptée à 64 pour et 7 abstentions (Mme Odile MAMET, Gisèle RASPAIL, MM. Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT, Charles TOURETTE et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET), 1 contre (M. Thierry ASTRUC) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Paulette HABRIAL, M Jean-Louis NOTON (pouvoir donné à Mme Michèle Malfant) et Didier HANSMETZGER)

2018-02-23 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Artisanat d'Art

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	125 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	€
---	-------	--	---

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 311.40 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	125.00 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

La délibération est adoptée à 67 pour et 8 abstentions (Mmes Elisabeth PRADES et Gisèle RASPAIL, MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET)

2018-02-24 Objet : CA Budget Annexe POLE ARTISANAT D'ART

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses : 1 436.40 €	Dépenses : 512 €
Recettes : 125 €	Recettes : 637 €
Balance générale 2017 avec reports : - 1 186.40 €	

M Didier HANTZMETZGER demande pourquoi la Communauté de Communes gère ce budget en sachant que St Ilpize ne fait plus partie de la CCRHA ?

Le Président répond que l'ancienne Communauté de Ribeyre, Chaliargue et Margeride avait signé un bail emphytéotique avec une association et pas avec la commune.

La délibération est adoptée à 59 pour et 13 abstentions (MM. Alain BESSON, Jean-Pierre BRUNEL, Didier HANTSMETZGER et Maurice PARAT, Mmes Odile MAMET, Chantal FARIGOULE, Elisabeth PRADES, Paulette HABRIAL et Gisèle RASPAIL, M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER et M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Eric FAVEY)

2018-02-25 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Atelier relais pôle artisanat d'art à Saint Ilpize

Présentation effectuée par M Jean-Louis PORTAL

Section de Fonctionnement Dépenses : 1 796.40 €
Section de Fonctionnement Recettes : 1 796.40 €

Section d'Investissement Dépenses : 1 311.40 €
Section d'Investissement Recettes : 1 311.40 €

La délibération est adoptée à 62 pour et 13 abstentions (Mmes Odile MAMET, Elisabeth PRADES, Chantal FARIGOULE, Gisèle RASPAIL et Paulette HABRIAL, MM. Alain BESSON, Jean-Pierre BRUNEL, Didier HANSMETZGER, Maurice PARAT et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER)

2018-02-26 Objet : Vote du compte de gestion 2017 de l'atelier de confiture à Villeneuve d'Allier

La délibération est adoptée à 70 pour, 4 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT, et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean-Michel DURAND)

2018-02-27 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Atelier-relais Confiture

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	24 244.07€	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	€
---	------------	--	---

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	32 971. 31 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	24 244.07 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

La délibération est adoptée à 69 pour et 3 abstentions (MM. Maurice PARAT, et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (M. Michel BRUN, Jean-Pierre BRUNEL et Eric FAVEY)

2018-02-28 Objet : CA Budget Annexe Atelier CONFITURE

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 31 601.86 €	Dépenses : 1 801.33 €
Recettes : 8 820.48 €	Recettes : 17 078.36 €
Balance générale 2017 avec reports : - 7 357.79 €	

La délibération est adoptée à 67 pour et 5 abstentions (Mme Elisabeth CROUZET, MM. Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT et Alain GARNIER et son pouvoir Elisabeth CROUZET) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Eric FAVEY)

2018-02-29 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Atelier relais confiture Villeneuve d'Allier

Présentation effectuée par M Jean-Louis PORTAL

Section de Fonctionnement Dépenses : 20 492.28 €
Section de Fonctionnement Recettes : 20 492.28 €

Section d'Investissement Dépenses : 41 023.44 €
Section d'Investissement Recettes : 41 023.44 €

La délibération est adoptée à 70 pour et 5 abstentions (Mme Elisabeth PRADES et, MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET)

2018-02-30 Objet : Vote du compte de gestion 2017 de la boulangerie à Ally

La délibération est adoptée à 73 pour et 2 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT)

2018-02-31 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe boulangerie d'Ally

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	14 316.68 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	€
---	-------------	--	---

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 798.21 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	13 797.21 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	519.47 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	519.47 €

La délibération est adoptée à 72 pour et 3 abstentions (Mme Elisabeth PRADES et MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT)

2018-02-32 Objet : CA Budget Annexe BOULANGERIE D'ALLY

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 13 797.21 €	Dépenses : 3 852.43 €
Recettes 13 276.12 €	Recettes : 17 655.12 €
Balance générale 2017 avec reports : 519.47 €	

La délibération est adoptée à 68 pour, 3 abstentions (Mme Elisabeth PRADES et MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Denis GAILLARD et Jean-Marie CHAPON)

2018-02-33 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Atelier relais épicerie à Ally

Présentation effectuée par M Jean-Louis PORTAL

Section de Fonctionnement Dépenses : 18 275.27 €
Section de Fonctionnement Recettes : 18 275.27 €

Section d'Investissement Dépenses : 28 139.29 €
Section d'Investissement Recettes : 28 139.29 €

La délibération est adoptée à 69 pour, 3 abstentions (Mme Elisabeth PRADES et MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Maurice LAC, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER)

Départ de M. Jean-Marie CHAPON

2018-02-34 Objet : Vote du compte de gestion 2017 de la MARPA à Lavoûte-Chilhac

La délibération est adoptée à 72 pour, 2 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean-Marie CHAPON (pouvoir donné à M. Philippe MOLHERAT)

2018-02-35 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe MARPA

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	49 603.31 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	
---	--------------------	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	65 458.75 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	49 603.31 €

SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

La délibération est adoptée à 70 pour, 3 abstentions (Mme Elisabeth PRADES et MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Agnès JEAN et MM. Mikaël VACHER)

2018-02-36 Objet : CA Budget Annexe MARPA

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 53 763.66 €	Dépenses : 41 300.59 €
Recettes : 43 649.18 €	Recettes : 90 497 €
Balance générale 2017 avec reports : - 4 160.32 €	

La délibération est adoptée à 70 pour et 3 abstentions (Mme Elisabeth PRADES et MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT)

2018-02-37 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 MARPA à Lavoûte Chilhac

Présentation effectuée par M Jean-Louis PORTAL

Section de Fonctionnement Dépenses : 90 841 €
Section de Fonctionnement Recettes : 90 841 €

Section d'Investissement Dépenses : 93 230.20 €
Section d'Investissement Recettes : 93 230.20 €

La délibération est adoptée à 69 pour, 3 abstentions (Mme Elisabeth PRADES et MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Alain BESSON et Mmes Chantal LEGENDRE et Gisèle RASPAIL).

2018-02-38 Objet : Vote du compte de gestion 2017 de la ZAE Lachamp à Saugues

La délibération est adoptée à 71 pour, 2 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Jean-François BLANC et Mme Karine CROS)

2018-02-39 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe ZAE LACHAMP

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	52 844.37€	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	
---	-------------------	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE		
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	214 600 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	52 844.37 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	52 844.37 €

La délibération est adoptée à 71 pour, 3 abstentions (Mme Elisabeth PRADES et MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Karine CROS).

2018-02-40 Objet : CA Budget Annexe ZAE LACHAMP

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 200 000 €	Dépenses : 17 482.21 €
Recettes : 0 €	Recettes : 11 655.17 €
Balance générale 2017 avec reports : - 225 531.37 €	

La délibération est adoptée à 64 pour, 7 abstentions (MM. Yves ATTARD, Jean-Pierre BRUNEL, Gilles COUSTON, Ludovic LEYDIER et Maurice PARAT et Mmes Elisabeth PRADES et Agnès JEAN), 1 contre (M. Christian POULET) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Charles TOURETTE).

2018-02-41 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 ZAE Lachamp Saugues

Présentation effectuée par M Jean-Michel DURAND

Section de Fonctionnement Dépenses 278 380.74 €
Section de Fonctionnement Recettes : 278 380.74 €

Section d'Investissement Dépenses : 503 907.11 €
Section d'Investissement Recettes : 503 907.11 €

La délibération est adoptée à 63 pour, 9 abstentions (MM. Yves ATTARD, Jean-Pierre BRUNEL, Gilles COUSTON, Ludovic LEYDIER, Maurice PARAT et Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER et Mmes Elisabeth PRADES et Agnès JEAN), 1 contre (M. Christian POULET) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Philippe MOLHERAT et son pouvoir Jean-Marie CHAPON).

2018-02-42 Objet : Vote du compte de gestion 2017 des Ordures ménagères à Saugues

La délibération est adoptée à 67 pour, 3 abstentions (Mme Agnès JEAN et MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT), 1 contre (M. Ludovic LEYDIER) et 4 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Denis FOURY, Christian POULET, M. Joseph TORRENT et son pouvoir Mme Marie-Thérèse ROUBAUD).

2018-02-43 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Ordures Ménagères

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	€	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	11 847.95 €
---	---	--	-------------

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	€
	SOLDE DISPONIBLE (3)	- 11 847.95 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation du déficit de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	- 11 847.95 €

M Gilles COUSTON souhaite avoir des précisions sur les personnels affectés à ce budget et pourquoi le CA est en déficit alors que l'augmentation de la REOM en 2017 avait été calculée pour un équilibre des comptes.

Eric AUBERT précise que les postes de travail affectés au CA 2017 sont identiques à ceux de 2016 mais qu'à l'avenir il faudra être plus rigoureux dans cet exercice car nous sommes en présence d'un SPIC qui doit s'équilibrer en dépenses/recettes sans faire appel au budget général. D'autre part ce budget présentait au CA 2016 un déficit reporté d'environ 32 000 € qui n'a pas été résorbé par l'exercice 2017 d'où un déficit cumulé de 11 847.95 €.

M Gilles COUSTON questionne également le Président sur les PAV installés sur la commune de Thoras et sur la tarification 2018 qui n'a pas pris en compte ce mode de collecte. Il souligne qu'il faudra remettre les poubelles dans les villages et qu'il convient de rapidement passer à la TEOM pour éviter ces désordres.

Le Président répond qu'une réflexion avait été conduite en 2017 mais pas aboutie du fait de la démission du Vice-Président en charge de ce dossier. Richard SIMON rajoute qu'en 2015 la Communauté de pays Saugues avait instauré le principe d'un même mode de collecte (PAV ou point de regroupement) par commune, hormis pour la commune de Saugues où la densité de population est plus élevée, et que c'est sur ce principe que la REOM a été fixée pour les communes qui ont conservé les 2 modes de collecte.

M Gilles COUSTON tient à souligner que pour 2016 il ne doit pas y avoir de pénalités à verser à l'entreprise VACHER compte tenu de la réalisation des objectifs de tonnage.

La délibération est adoptée à 52 pour, 15 abstentions (Mmes Odile MAMET, Elisabeth PRADES, Agnès JEAN et MM. Yves ATTARD, Alain BESSON, Jean-Pierre BRUNEL, Denis FOURY, Didier HANSMETZGER et Maurice PARAT, M. Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT, M. Michel BRUN et son pouvoir Mme Sylvie LEBRAT, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET), 5 contre (MM. Thierry ASTRUC, Gilles COUSTON, Jean-François BLANC et Ludovic LEYDIER et Mme Karine CROS) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (M. Gaston CHACORNAC, Mme Michèle Malfant et son pouvoir M. Jean-Louis NOTON).

2018-02-44 Objet : CA Budget Annexe ORDURES MENAGERES

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses : 533 147.46 €	Dépenses : 533 344.25 €
Recettes : 314 775.22 €	Recettes : 553 058.57 €
Balance générale 2017 avec reports : 59 577.06 €	

M Michel BRUN demande où est affecté le poste de M Tanguy Andrieu. Réponse lui est faite que depuis le 1^{er} janvier 2018 et l'externalisation du service de portage de repas à Resto'domicile, son poste est affecté aux ordures ménagères.

M Ludovic LEYDIER rappelle que le passage en PAV devait générer des économies sur la collecte pour affecter plus de temps d'agents à la déchetterie et aux encombrants.

Richard SIMON précise que ce travail sur les effectifs doit être engagé par la commission compétente.

La délibération est adoptée à 49 pour, 11 abstentions (Mmes Odile MAMET, Annie CARLET, Elisabeth PRADES, Gisèle RASPAIL et MM. Jean-François BLANC, Yves ATTARD, Mikaël VACHER, Jean-Pierre BRUNEL, et Maurice PARAT, M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER), 8 contre (MM. Thierry ASTRUC, Gilles COUSTON, et Ludovic LEYDIER, Mme Karine CROS et M. Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT, M. Michel BRUN et son pouvoir Mme Sylvie LEBRAT) et 5 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Philippe MOLHERAT et son pouvoir Jean-Marie CHAPON, Maurice LAC, Guy LAFOND et Emile ROUSSEL (pouvoir donné à Mme Magalie MISSONNIER).

2018-02-45 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Ordures Ménagères Pays de SAUGUES

Présentation effectuée par M Jean-Michel DURAND

Section de Fonctionnement Dépenses 544 397.82 €
Section de Fonctionnement Recettes : 503 907.11 €

Section d'Investissement Dépenses : 556 245.77 €
Section d'Investissement Recettes : 556 245.77 €

La délibération est adoptée à 54 pour, 12 abstentions (Mmes Odile MAMET, Annie CARLET, Karine CROS, Elisabeth PRADES, Gisèle RASPAIL, MM. Yves ATTARD, Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT, M. Alain GARNIER et son pouvoir Elisabeth CROUZET, Mme Séverine EYNARD et son pouvoir M. Jacky DELIVERT) et 9 contre (MM. Thierry ASTRUC, Gilles COUSTON, et Ludovic LEYDIER,

MM. Philippe MOLHERAT et son pouvoir Jean-Marie CHAPON, M. Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT, M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER).

2018-02-46 Objet : Vote du compte de gestion 2017 de l'atelier relais ZAC la Bourzède

La délibération est adoptée à 69 pour, 2 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 4 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gilles COUSTON, Ludovic LEYDIER, M. Jean-Jacques LUDON et son pouvoir M. Nicolas DI GIAMBATTISTA).

2018-02-47 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe La Bourzède

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	1 719.83 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	
---	-------------------	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	1 719.83 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	1 719.83 €

La délibération est adoptée à 69 pour, 6 abstentions (Mmes Karine CROS et Elisabeth PRADES et MM. Jean-Pierre BRUNEL, Denis FOURY, Jean-François BLANC et Maurice PARAT).

2018-02-48 Objet : CA Budget Annexe LA BOURZEDE

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses : 23 790.87 €	Dépenses : 27 255.76 €
Recettes : 29 085.76 €	Recettes : 26 892.19 €
Balance générale 2017 avec reports : 2 123.96 €	

La délibération est adoptée à 67 pour, 4 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT et Mmes Elisabeth PRADES et Paulette HABRIAL) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Claude GINHAC et Ludovic LEYDIER).

2018-02-49 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Atelier relais ZAC La Bourzède Langeac

Présentation effectuée par M Jean-Michel DURAND

Section de Fonctionnement Dépenses 28 775.48 €
Section de Fonctionnement Recettes : 28 775.48 €

Section d'Investissement Dépenses : 24 599.95 €
Section d'Investissement Recettes : 24 599.95 €

La délibération est adoptée à 69 pour, 4 abstentions (Mmes Paulette HABRIAL et Elisabeth PRADES, MM. Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Thierry ASTRUC et son pouvoir Jean-Marc CHARRADE).

2018-02-50 Objet : Vote du compte de gestion 2017 du garage Pailhès

La délibération est adoptée à 70 pour, 1 contre (Denis FOURY), 2 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Serge DESCHEEMACKER et Philippe MOLHERAT).

2018-02-51 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Atelier-relais PAILHES

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	3 660.25 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de	
---	-------------------	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	64 610.39 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	3 660.25 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

La délibération est adoptée à 67 pour, 3 contre (MM. Denis FOURY, Guy LAFOND et Stéphane DELPY), 4 abstentions (Mme Elisabeth PRADES et Odile MAMET et MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Chantal LEGENDRE).

2018-02-52 Objet : CA Budget Annexe PAILHES

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses : 51 414.34 €	Dépenses : 39 476.75 €
Recettes : 50 613.41 €	Recettes : 43 137 €
Balance générale 2017 avec reports : - 60 950.14 €	

La délibération est adoptée à 63 pour, 3 contre (MM. Denis FOURY, Stéphane DELPY et Odile MAMET), 6 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL, Christophe COURTEIX, Didier HANSMETZGER et Maurice PARAT et Mmes Elisabeth PRADES et Chantal FARIGOULE) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Thierry ASTRUC).

2018-02-53 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Atelier relais garage Pailhès Langeac

Présentation effectuée par M Jean-Michel DURAND

Section de Fonctionnement Dépenses 91 048.50 €
Section de Fonctionnement Recettes : 91 048.50 €

Section d'Investissement Dépenses : 89 742.54 €
Section d'Investissement Recettes : 89 742.54 €

La délibération est adoptée à 63 pour, 4 contre (MM. Yves ATTARD, Denis FOURY, Stéphane DELPY et Mme Christine BANASSAT), 8 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL, Christophe COURTEIX, Didier HANSMETZGER et Maurice PARAT, Mmes Elisabeth PRADES et Chantal FARIGOULE et M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER)

2018-02-54 Objet : Vote du compte de gestion 2017 de l'atelier relais TMUA

La Délibération est adoptée à 68 pour, 2 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 5 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Odile MAMET et MM. Alain BESSON, Maurice LAC, Charles TOURETTE et Joseph VISSAC).

2018-02-55 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Atelier-relais TMUA

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	10 721.95 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	
---	--------------------	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	169.14 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	169.14 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	10 552.81 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	10 552.81 €

La délibération est adoptée à 72 pour, 3 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT et Mme Elisabeth PRADES).

2018-02-56 Objet : CA Budget Annexe TMUA

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses 13 864.14 €	Dépenses : 19 405.57 €
Recettes : 14 657.87 €	Recettes : 21 096.60 €
Balance générale 2017 avec reports : 10 552.81 €	

La délibération est adoptée à 71 pour, 2 abstentions (M. Jean-Pierre BRUNEL et Mme Elisabeth PRADES).

2018-02-57 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Atelier relais TMUA Langeac

Présentation effectuée par M Jean-Michel DURAND

Section de Fonctionnement Dépenses 32 102.41 €
Section de Fonctionnement Recettes : 32 102.41 €

Section d'Investissement Dépenses : 14 260.53 €
Section d'Investissement Recettes : 14 260.53 €

La délibération est adoptée à 73 pour, 2 abstentions (M. Jean-Pierre BRUNEL et Mme Elisabeth PRADES)

2018-02-58 Objet : Vote du compte de gestion 2017 de l'atelier relais CAT

La délibération est adoptée à 72 pour, 2 abstentions (M. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Alain BESSON)

2018-02-59 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe CAT

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	20 120.65 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	
---	--------------------	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 056.88€
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	13 056.88 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	7 063.77 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	7 063.77 €

La délibération est adoptée à 70 pour, 3 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT et Mme Elisabeth PRADES) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Joseph TORRENT et son pouvoir Mme Marie-Thérèse ROUBAUD).

2018-02-60 Objet : CA Budget Annexe CAT

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses 80 861.88 €	Dépenses : 88 428.37 €
Recettes : 86 075.64 €	Recettes : 102 434.09 €
Balance générale 2017 avec reports : 7 063.77 €	

La délibération est adoptée à 70 pour et 3 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT et Mme Elisabeth PRADES)

2018-02-61 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Atelier relais cuisine CAT Langeac

Présentation effectuée par M Jean-Michel DURAND

Section de Fonctionnement Dépenses 110 001.01 €
Section de Fonctionnement Recettes : 110 001.01 €

Section d'Investissement Dépenses : 98 007.68 €
Section d'Investissement Recettes : 98 007.68 €

La délibération est adoptée à 70 pour, 3 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Maurice PARAT et Mme Elisabeth PRADES) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Joseph TORRENT et son pouvoir Mme Marie-Thérèse ROUBAUD).

2018-02-62 Objet : Vote du compte de gestion 2017 de l'auberge de Pays de Chanteuges

La délibération est adoptée à 51 pour, 1 contre (M. Thierry ASTRUC), 12 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL, Christophe COURTEIX, Denis FOURY, Jean-François BLANC et Maurice PARAT et Mmes Odile MAMET, Karine CROS et Gisèle RASPAIL, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL et M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET) et 11 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gaston CHACORNAC, Serge DESCHEEMACKER, Mme Sylvie LEBRAT (pouvoir donné à M. Michel BRUN) et Mme Magalie MISSONNIER et son pouvoir M. Emile ROUSSEL, MM. Claude GINHAC et son pouvoir Jean PASCAL, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER et Joseph TORRENT et son pouvoir Mme Marie-Thérèse ROUBAUD)

2018-02-63 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Auberge Pays de Chanteuges

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	€	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	26 317.81 €
---	---	--	-------------

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 285.38 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	- 26 317.81
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
• affectation déficit de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	- 26 317.81	

La délibération est adoptée à 38 pour, 8 contre (Mme Elisabeth PRADES, MM. Stéphane DELPY, Christian POULET, René SOULIER, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER et M. Thierry ASTRUC et son pouvoir M. Jean-Marc CHARRADE), 26 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL, Christophe COURTEIX, Gilles COUSTON, Denis FOURY, Jean-François BLANC, Ludovic LEYDIER, Mikaël VACHER, Bernard VISSAC, Joseph VISSAC, Didier HANSMETZGER et Maurice PARAT et Mmes Odile MAMET, Karine CROS, Chantal FARIGOULE, Paulette HABRIAL et Gisèle RASPAIL, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL et M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET M. Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT, M. Claude GINHAC et son pouvoir Jean PASCAL, M. Denis GAILLARD et son pouvoir M. Bernard MONATTE) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Serge DESCHEEMACKER, M Joseph TORRENT et son pouvoir Mme Marie-Thérèse ROUBAUD).

2018-02-64 Objet : CA Budget Annexe AUBERGE DU PAYS DE CHANTEUGES

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses 11 225.08 €	Dépenses : 40 617.92 €
Recettes : 27 103.13 €	Recettes : 14 300.11 €
Balance générale 2017 avec reports : - 25 577.73 €	

La délibération est adoptée à 47 pour, 4 contre (MM. Christian POULET, Stéphane DELPY et Denis FOURY et Mme Agnès JEAN), 23 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL, Gilles COUSTON, Christophe COURTEIX, Ludovic LEYDIER, Mikaël VACHER, Joseph VISSAC, Didier HANSMETZGER et Maurice PARAT et Mmes Odile MAMET, Annie CARLET, Elisabeth PRADES, Paulette HABRIAL et Gisèle RASPAIL, M. Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL, M. Thierry ASTRUC et son pouvoir M. Jean-Marc CHARRADE, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Denis GAILLARD et son pouvoir M. Bernard MONATTE) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Chantal FARIGOULE).

2018-02-65 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 Auberge de Chanteuges

Présentation effectuée par M Jean-Michel DURAND

Section de Fonctionnement Dépenses 131 389.17 €
Section de Fonctionnement Recettes : 131 389.17 €

Section d'Investissement Dépenses : 91 751.66 €
Section d'Investissement Recettes : 91 751.66 €

La délibération est adoptée à 41 pour, 5 contre (Mme Agnès JEAN, MM. Stéphane DELPY, Christian POULET, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER), 23 abstentions (MM. Yves ATTARD, Jean-Pierre BRUNEL, Christophe COURTEIX, Gilles COUSTON, Denis FOURY, Ludovic LEYDIER, Mikaël VACHER, Didier HANSMETZGER et Maurice PARAT et Mmes Odile MAMET, Elisabeth PRADES, Annie CARLET, Paulette HABRIAL, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT, M. Denis GAILLARD et son pouvoir M. Bernard MONATTE et M. Thierry ASTRUC et son pouvoir M. Jean-Marc CHARRADE) et 6 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Eric

FAVEY, Emile ROUSSEL (pouvoir donné à Mme Magalie MISSONNIER), Gérard BEAUD et son pouvoir Claude MASSEBEUF, Mmes Chantal FARIGOULE et Gisèle RASPAIL)

2018-02-66 Objet : Vote du compte de gestion 2017 de la pépinière photovoltaïque à Chanteuges

La délibération est adoptée à 72 pour, 1 abstention (M. Jean-Pierre BRUNEL) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Karine CROS et M. Maurice PARAT).

2018-02-67 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Photovoltaïque Pépinière

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	8 921.25 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	
---	-------------------	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	8 921.25 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	8 921.25 €

La délibération est adoptée à 70 pour, 4 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL, Maurice PARAT et Serge ROCHER (pouvoir donné à Gilles RUAT) et Mme Elisabeth PRADES) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Odile MAMET).

2018-02-68 Objet : CA Budget Annexe PHOTOVOLTAIQUE PEPINIERE

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses 7 983.40 €	Dépenses : 14 110.79 €
Recettes : 9 250.00 €	Recettes : 17 139.31 €
Balance générale 2017 avec reports : 16 480.19 €	

La délibération est adoptée à 70 pour, 2 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Mme Elisabeth PRADES).

2018-02-69 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 photovoltaïque de Chanteuges

Présentation effectuée par M Jean-Michel DURAND

Section de Fonctionnement Dépenses : 23 921.25 €
Section de Fonctionnement Recettes : 23 921.25 €

Section d'Investissement Dépenses : 16 808.94 €
Section d'Investissement Recettes : 16 808.94 €

La délibération est adoptée à 71 pour, 2 abstentions (MM. Jean-Pierre BRUNEL et Mme Elisabeth CROUZET) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Gaston CHACORNAC).

2018-02-70 Objet : Vote du compte de gestion 2017 de la centrale hydroélectrique à Chanteuges

La délibération est adoptée à 64 pour, 3 contre (MM Jean-Pierre BRUNEL, Denis BONNAFOUX et son pouvoir Olivier MONTEIL), 7 abstentions (Mmes Odile MAMET, Karine CROS, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Michel BRUN et son pouvoir Mme Sylvie LEBRAT et M. Denis FOURY).

2018-02-71 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Centrale Hydroélectrique

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	3.38€	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	
---	--------------	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	3.38 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	3.38 €

La délibération est adoptée à 61 pour, 1 contre (M Jean-Pierre BRUNEL), 10 abstentions (Mmes Odile MAMET, Annie CARLET et Elisabeth PRADES, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Denis FOURY, Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Gaston CHACORNAC et Alain SOULE).

2018-02-72 Objet : CA Budget Annexe CENTRALE HYDROELETRIQUE

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses 169 624.44 €	Dépenses 2 412.62 €
Recettes : 0 €	Recettes : 2 416 €
Balance générale 2017 avec reports : - 169 621.06 €	

M Ludovic LEYDIER souhaite un point d'étape sur cette opération.

Le Président précise que le permis de construire est en cours d'instruction par les services de l'Etat et que les études sonore et paysagère ont été restituées. L'étude d'impact sur la salmoniculture est en cours de réalisation.

M Christian POULET précise que l'on ne connaît pas les recettes pour rembourser les emprunts.

M Michel BRUN demande s'il y a des coûts de fonctionnement ?

M Joseph TORRENT souhaite connaître la durée d'amortissement de l'emprunt.

Le Président répond que les recettes sont estimées par an entre 70 et 75 K€, qu'il y a des charges de fonctionnement (personnel d'entretien 3 à 5 K€/an, taxes et maintenance) et que l'emprunt est calé sur une durée de 25 années.

La délibération est adoptée à 48 pour, 6 contre (Mme Agnès JEAN, MM. Jean-Pierre BRUNEL, Gérard ROUX, Christian POULET, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL), 16 abstentions (MM. Yves ATTARD, Gilles COUSTON, Denis FOURY, Ludovic

LEYDIER, et Mmes Odile MAMET, Karine CROS, Elisabeth PRADES, Annie CARLET, Chantal FARIGOULE, Marie-Thérèse ROUBAUD (pouvoir donné à M. Joseph TORRENT), M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT, Mme Magalie MISSONNIER et son pouvoir M. Emile ROUSSEL) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER).

2018-02-73 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 centrale hydroélectrique de Chanteuges

Présentation effectuée par M Jean-Michel DURAND

Section de Fonctionnement Dépenses : 9 310 €
Section de Fonctionnement Recettes : 9 310 €

Section d'Investissement Dépenses : 880 136.55 €
Section d'Investissement Recettes : 880 136.55 €

La délibération est adoptée à 47 pour, 6 contre (Mme Agnès JEAN, Annie CARLET et MM. Jean-Pierre BRUNEL, Yves ATTARD Gérard ROUX, Christian POULET), 16 abstentions (MM. Gilles COUSTON, Ludovic LEYDIER, Joseph TORRENT, Denis FOURY, et Mmes Odile MAMET, Karine CROS, Elisabeth PRADES, Chantal FARIGOULE, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL, M. Michel BRUN et son pouvoir Mme Sylvie LEBRAT) et 4 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, Joseph VISSAC et Mme Chantal LEGENDRE).

2018-02-74 Objet : Versement d'une subvention d'équilibre du budget général vers le budget annexe de la centrale hydroélectrique

Le Président explique que la centrale hydroélectrique est actuellement en cours de travaux donc en phase d'investissement et que cet équipement ne peut pour l'instant générer des recettes d'exploitation pour couvrir les charges. Durant cette phase de travaux et jusqu'à la mise en service de l'équipement et en l'absence de produit d'exploitation il n'est pas possible d'équilibrer le budget sans avoir recours à une subvention du budget principal.

Aussi, le Président propose d'appliquer l'une des dérogations possibles en vertu de l'article L2224-2 du CGCT qui dispose que : « Lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ». La somme de 9 296.62 € sera prise en charge sur le budget général 2018 pour couvrir les charges de fonctionnement.

La délibération est adoptée à 50 pour, 11 contre (Mme Agnès JEAN, Annie CARLET, Marie-Thérèse ROUBAUD (pouvoir donné à M. Joseph TORRENT) et MM. Jean-Pierre BRUNEL, Yves ATTARD, Gilles COUSTON, Ludovic LEYDIER, Gérard ROUX, Christian POULET, MM. Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER), 12 abstentions (M. Denis FOURY, Mmes Odile MAMET, Karine CROS, Elisabeth PRADES, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Jean-Louis CELLIER et son pouvoir M. Christian BARBUT, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL, Mme Magalie MISSONNIER et son pouvoir M. Emile ROUSSEL).

2018-02-75 Objet : Vote du compte de gestion 2017 du lavage laine

La délibération est adoptée à 65 pour, 3 contre (MM. Guy LAFOND, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER), 4 abstentions (Mme Odile MAMET, M. Jean-Pierre BRUNEL, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Jean-Claude BAGES).

2018-02-76 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 – Budget annexe Lavage laine

Un excédent de fonctionnement de clôture de :	0 €	Un déficit de fonctionnement de clôture de :	
---	-----	--	--

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

M Philippe POLHERAT demande pourquoi ce budget est à 0 ?

Le Président explique que les porteurs de projets ont changé de stratégie en cours de projet et que ce budget n'a fait l'objet d'aucune dépense/recette.

La délibération est adoptée à 69 pour et 4 abstentions (Mme Elisabeth PRADES, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Jean-Pierre BRUNEL).

2018-02-77 Objet : CA Budget Annexe LAVAGE LAINE

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses : 0 €	Dépenses : 0 €
Recettes : 0 €	Recettes : 0 €
Balance générale 2017 avec reports : 0 €	

La délibération est adoptée à 65 pour et 4 abstentions (Mme Elisabeth PRADES, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Jean-Pierre BRUNEL) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM Christophe COURTEIX et Gérard MERLE).

2018-02-78 Objet : Présentation, débat et vote du BA 2018 lavage laine

Présentation effectuée par M Jean-Michel DURAND

Section de Fonctionnement Dépenses : 3 100 €
Section de Fonctionnement Recettes : 3 100 €

Section d'Investissement Dépenses : 3 100 €
Section d'Investissement Recettes : 3 100 €

La délibération est adoptée à 68 pour et 4 abstentions (Mme Elisabeth PRADES, M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Jean-Pierre BRUNEL) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Gaston CHACORNAC).

2018-02-79 Objet : Vote des taux pour la fiscalité 2018

Le Président rappelle aux membres du conseil que la Communauté de Communes a opté en 2017 pour le régime de droit commun avec un lissage de taux des impôts ménage (TH, TF, FFNB) et entreprise (CFE) sur une période de 12 ans.

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires 2018 présenté lors du conseil communautaire du 13 mars 2018 il n'a pas été envisagé de procéder à une augmentation des taux de fiscalité locale pour 2018.

Aussi, le Président propose de maintenir pour 2018 les taux suivants :

- Taxe d'habitation (TH) : 10.30%
- Taxe foncière (TF) : 2.31 %
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 14.23 %
- cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 26.33 %

La délibération est adoptée à 70 pour, 1 contre (M. Jean-Pierre BRUNEL), 1 abstention (Mme Elisabeth CROUZET) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Annie CARLET).

2018-02-80 Objet : Vote des taux de TEOM POUR 2018

Le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier doit voter les taux différenciés de TEOM pour le secteur géographique dont les communes sont collectées par le SICTOM Issoire/Brioude et pour le secteur géographique dont les communes sont collectées par le SICTOM Des Monts du Forez.

Pour 2018, le produit appelé par le SICTOM Issoire/Brioude pour assurer la collecte et le traitement des ordures ménagères du secteur géographique concerné par le SICTOM Issoire/Brioude est de 1 762 918.73 €. Le taux moyen sera pour 2018 de 12.95 %.

Pour 2018, le produit appelé par le SICTOM des Monts du Forez pour assurer la collecte et le traitement des ordures ménagères du secteur géographique concerné par le SICTOM des Monts du Forez est de 52 766.39 €. Le taux moyen sera pour 2018 de 13.89 %

Mme Karine CROS et M Gilles COUSTON demandent pourquoi toutes les communes du secteur de Paulhaguet n'ont pas rejoint le SICTOM Issoire/Brioude au 1^{er} janvier 2018 ?

M Alain GARNIER souhaite connaître l'état d'avance du projet de déchetterie du BTP sur Paulhaguet.

Le Président répond que ces réflexions doivent être conduites par la commission au même titre que les ordures ménagères du pays de Saugues.

La délibération est adoptée à 69 pour, 2 contre (Mme Karine CROS et M. Jean-François BLANC), 1 abstention (M. Ludovic LEYDIER) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Denis FOURRY).

2018-02-81 Objet : création d'un emploi de chargé de mission aménagements et travaux - catégorie A de la filière technique

Le Président indique que la création de l'emploi d'un chargé de missions est justifiée par la surcharge de travail liée aux missions techniques et plus particulièrement sur les domaines de l'aménagement et des travaux. Il convient, afin de renforcer le service, de créer un emploi supplémentaire. Ce poste permettra d'apporter un véritable travail technique. Cet emploi correspond au grade d'ingénieur territorial, cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, catégorie A filière technique. La durée hebdomadaire de service afférente est fixée à 35 heures.

Il précise que la nature des fonctions justifie particulièrement le recours à un agent contractuel. Le niveau de recrutement doit impérativement correspondre à un niveau II (Bac +3 ou à un niveau I, bac +5). La durée de l'engagement est fixée à un an.

M Christian POULET demande pourquoi ce n'est pas le personnel du SECCOM qui conduit ces missions ? Et qui aujourd'hui pilote les chantiers ?

MM Philippe MOLHERAT et Alain GARNIER se demandent pourquoi faire un contrat d'un an ?

Le Président précise qu'à ce-jour aucun profil d'agent de la communauté de communes ne correspond au poste recherché et que le suivi des chantiers ne peut être satisfait actuellement par manque d'agent. La durée du contrat fixé à un an permettra de vérifier l'adéquation poste/agent.

La délibération est adoptée à 62 pour, 4 contre (M. Jean-Pierre BRUNEL, Christian POULET, M. Joseph TORRENT et son pouvoir Mme Marie-Thérèse ROUBAUD) 5 abstentions (Mme Agnès JEAN, Mme Magalie MISSONNIER et son pouvoir Emile ROUSSEL, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Michel BRUN et son pouvoir Mme Sylvie LEBRAT).

2018-02-82 Objet : Attribution de subventions aux associations et organismes de droit privé dans le domaine de la santé, du social et des solidarités territoriales

La commission Santé, Sociale et Solidarité Territoriale propose au conseil communautaire l'attribution de subventions aux associations et organismes suivants :

Organisme - Association	Objet de la demande	Demande de subvention	Proposition d'attribution
Mission Locale	Cotisation annuelle 2018	19 310.00 €	10 303.00€
Solidarité Paysans	Subvention pour accompagnement de personnes en difficulté 2018	7 500.00€	3 000.00€

ADMR – Association locale de Langeac	Subvention pour achat de mobiliers - maison de services Langeac	4 480.00 €	2 280.00€
TOTAL			15 583.00 €

En réponse aux différentes interrogations formulées par MM Michel BRUN, Mikaël VACHER et Denis BONNAFOUX, Mmes Chantal LEGENDRE et Marie Christine DELABRE apportent les précisions suivantes :

- > Liste détaillée du mobilier prévu par l'ADMR
- > Rappel des missions de la Mission locale et rapport d'activités
- > Lecture des missions de l'association solidarité paysanne

La délibération est adoptée à 58 pour, 3 contre (M. Jean-Pierre BRUNEL, Jean-Michel DURAND et Stéphane DELPY), 8 abstentions (M. Michel BRUN et son pouvoir Mme Sylvie LEBRAT, MM. Gilles COUSTON, Ludovic LEYDIER, Mikaël VACHER ET Didier HANSMETZGER, M. Jean-Jacques LUDON et son pouvoir M. Nicolas DI GIAMBATTISTA) et 4 qui n'ont pas pris part au vote (Mmes Chantal FARIGOULE, Jeanine BRUGEYROUX, MM. Gaston CHACORNAC, Bernard VISSAC).

2018-02-83 Objet : Adoption d'une convention Santé-Environnement avec le CPIE (Centre Permanent Initiatives Environnement)

La Communauté de communes a élaboré un programme « Santé et Environnement », et souhaite sensibiliser sa population aux thèmes suivants :

- Ambroisie
- Pollution sonore
- Qualité de l'air intérieur
- Radon
- Prévention des tiques
- Chenilles processionnaires
- Frelons asiatiques

La présente convention vise à définir et préciser les missions des 2 parties dans le cadre du programme « Santé et Environnement », les modalités de leur mise en œuvre et de leur exécution, et les moyens mis à sa disposition pour leur réalisation.

Les publics concernés sont :

Les établissements scolaires primaires et/ou collèges du territoire de la Communauté de communes des Rives du Haut Allier.

Les associations de randonnées pédestres du territoire de la Communauté de communes des Rives du Haut Allier.

Les ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Les habitants

Des animations (informations, interventions) sont prévues sur l'ensemble du territoire dans les écoles primaires, les collèges. Des randonnées à thème seront également organisées en partenariat avec les associations locales.

Cette convention prend effet au 1^{er} avril 2018 et ce jusqu'au 31.12.2019. Son coût est de 5200 € pour la durée de la convention (environ 2 ans).

M Christian POULET demande quelle est la complémentarité de cette action avec l'adhésion par certaines communes à l'organisme FREDON ?

Mme Marie-Christine DELABRE répond que la mission du CPIE est complémentaire des actions développées par FREDON et que cette adhésion ne remet pas en question les actions déjà engagées (lutte ambroisie par exemple).

La délibération est adoptée à 54 pour, 2 contre (M. Jean-Pierre BRUNEL et Stéphane DELPY) et 17 abstentions (M. Thierry ASTRUC et son pouvoir Jean-Marc CHARRADE, M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL, M. Philippe MOLHERAT et son pouvoir Jean-Marie CHAPON, M. Denis GAILLARD et son pouvoir M. Bernard MONATTE, Mme Magalie MISSONNIER et son pouvoir M. Emile ROUSSEL, M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER, Mme Chantal FARIGOULE, M. Ludovic LEYDIER, Mikaël VACHER, Bernard VISSAC et Joseph VISSAC) .

2018-02-84 Objet : Avis sur le schéma régional de santé 2018-2023

M Alain GARNIER expose qu'en application de la procédure de consultation, le Directeur Général de l'Agence Régionale Santé Auvergne-Rhône-Alpes soumet, pour avis avant adoption, le schéma régional de santé (SRS). Le projet de texte est publié sur le site internet de l'ARS. La date limite de réponse est fixée au 29 avril 2018.

-Considérant que le document quantifie le besoin en scanners à 2 au minimum et 3 au maximum pour le département (page 167)

-Considérant que le document indique qu'il existe actuellement 3 établissements pratiquant la chirurgie complète mais qu'il quantifie le besoin à 2 au minimum et 3 au maximum (page 115)

La Communauté de communes des rives du Haut-Allier estime que dans ces 2 cas, le chiffre minimum doit être porté à 3 afin de garantir que le centre hospitalier de Brioude puisse enfin disposer d'un scanner et qu'il puisse continuer à pratiquer la chirurgie avec hospitalisation.

-Considérant que le document quantifie le besoin en lieu d'implantation d'IRM à 1 et le nombre d'appareils à 2 au minimum et 3 au maximum (page 166)

Le Conseil communautaire estime que le lieu d'implantation doit être porté à 2 afin de laisser la possibilité qu'un IRM puisse être installé dans le centre hospitalier de Brioude durant la période du SRS.

-Considérant que le document encourage le développement de maisons de santé pluri professionnelles et de centres de santé polyvalents (page 87) ou portés par un établissement de santé (page 88)

Le Conseil communautaire estime que l'ARS doit aider à la mise en place de structures de ce type sur le bassin de santé de Brioude.

-Considérant que le document indique que la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire doit garantir un même niveau de qualité de prise en charge à tous les habitants de la Région (page 50)

Le Conseil communautaire estime qu'il convient de réviser le rattachement du centre hospitalier de Brioude au GHT du Puy en Velay car il risque de compromettre les coopérations avec le CHU de Clermont et d'obliger les patients dont l'état de santé nécessite des soins intensifs à être pris en charge par le CHER du Puy voire le CHU de Saint-Etienne

La délibération est adoptée à 63 pour, 4 contre (M. Yves ATTARD, Charles TOURETTE et M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER) et 6 abstentions (Mme Christine DELABRE, Chantal LEGENDRE, Gisèle RASPAIL, M. Guy LAFOND, Mme Séverine EYNARD et son pouvoir M. Jacky DELIVERT).

2018-02-85 Objet : Renouvellement d'un bail à ferme avec le GAEC DES CHARMES

Mme Jeanine BRUGEYROUX explique aux membres du Conseil communautaires que la Communauté de communes du Langeadois a fait l'acquisition des parcelles AP N° 93 et 94 lors de la création de la ZAE Grand Sud pour permettre le passage des réseaux et en vue d'un futur aménagement en zone, non réalisé à ce jour.

Les modalités administratives et financières de location resteraient identiques à celles prévues dans le bail à ferme initial.

La délibération est adoptée à 62 pour, 2 contre (Mm. Jean-Claude BAGES et Alain SOULE), 7 abstentions (M. Denis BONNAFOUX et son pouvoir M. Olivier MONTEIL, Mm. Claude GINHAC et son pouvoir M. Jean PASCAL, Guy LAFOND, Mme Magalie MISSONNIER et son pouvoir M. Emile ROUSSEL) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Agnès JEAN et M. Christian POULET).

2018-02-86 Objet : DEMANDE DE SUBVENTION LEADER – Création d'une signalétique touristique des activités de pleine nature en vue de la labellisation Respirando

M Gaston CHACORNAC explique aux Conseillers Communautaires qu'il conviendrait de revoir le plan de financement du dossier Leader pour le projet d'installation de signalétique Respirando dans le cadre de la demande de labellisation.

En effet, les territoires du Langeadois et de Saugues se sont engagés dès 2011 dans la démarche de labellisation Respirando proposée par le Département de la Haute-Loire et la Région en vue de structurer l'offre touristique du territoire en matière de sports et de loisirs.

Dans ce cadre plusieurs actions, par différents maîtres d'ouvrage, ont été conduites : reprise du balisage et signalétique directionnelle des chemins de randonnée, nouveaux tracés VTT, remplacement des panneaux sur les points d'embarcation, aménagements touristiques à Prades, signalétiques de rivière avec les prestataires, base d'eaux vives à Langeac.

La finalisation du projet repose désormais sur la mise en place de la signalétique dont la charte graphique a été définie au niveau départemental.

L'objectif est de communiquer de manière homogène sur les loisirs de pleine nature en regroupant l'information sur des points stratégiques : départ de chemins de randonnées et VTT à Monistrol d'Allier, de Chanaleilles, de Saugues, de Saint Préjet d'Allier...

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	
Type	Montant
Achat de panneaux signalétiques	29 291 €
TOTAL HT	29 291 €

TOTAL TTC	35 149.20 €
RECETTES	
Type	Montant
Département	8 521.00 €
Leader	14 911.80 €
Autofinancement	5 858.20 €
TOTAL HT	29 291 €
TOTAL TTC	35 149.20 €

La délibération est adoptée à 67 pour, 1 abstention (M. Jean-Pierre BRUNEL) et 5 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Mikaël VACHER, Charles TOURETTE, Christian DAUPHN, Mme Magalie MISSONNIER et son pouvoir M. Emile ROUSSEL).

2018-02-87 Objet : DEMANDE DE SUBVENTION LEADER – Création de l'activité Canoë en Pays de Saugues

La Communauté de communes poursuit le développement et la structuration des activités de plein air et d'eaux vives sur le territoire. Aujourd'hui l'activité canoë connaît un engouement exogène c'est-à-dire qu'elle s'adresse plus à un public extérieur que local au-niveau pratiquants et encadrants. Cette activité se pratique dans les gorges de l'Allier. C'est pourquoi la communauté souhaite acquérir du matériel et des équipements à savoir canoës, pagaies et gilets pour la pratique du canoë sur le plan d'eau et en piscine à Saugues afin de susciter des vocations au-niveau des jeunes pour être encadrant et surtout d'initier tous les enfants à cette pratique.

Le Président propose de déposer un dossier de demande de subvention Leader pour ce projet.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	
Type	Montant
Achat de matériels liés à la pratique du canoë	9 939 €
TOTAL HT	9 939 €
TOTAL TTC	11 927.42 €
RECETTES	
Type	Montant
Leader	7 951.62 €
Autofinancement	1 987.90 €
TOTAL HT	9 939 €
TOTAL TTC	11 927.42 €

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2018-02-88 Objet : Engagement d'un partenariat entre la CCRHA, le Syndicat d'Electrification 43 et les communes pour le programme des certificats d'économie d'énergie

M Serge DESCHEEMACKER explique que la Communauté de Communes a signé en mai 2017, la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et s'est lancée dans la mise en place d'un programme d'économie d'énergie.

La signature de cette convention permet à la CCRHA et ses communes membres de bénéficier de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) valorisés selon les modalités d'un arrêté en date du 24 février 2017, pour financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique de bâtiments publics ou de rénovation d'éclairage public.

Aussi, la compétence de l'éclairage public est exercée par le Syndicat d'électrification de Haute-Loire qui porte la maîtrise d'ouvrage des opérations à hauteur de 45 %.

C'est l'objet de cette délibération qui précise le partenariat de la CCRHA avec le Syndicat d'énergie de Haute-Loire et avec les communes, plus particulièrement pour les travaux de rénovation d'éclairage extérieur (Rénovation d'éclairage extérieur par dépose de luminaires et mise en place de luminaires neufs dont la source lumineuse peut être remplacée).

Le SDE43 prend à sa charge 45% du montant HT des travaux d'éclairage public.

Les communes membres prennent à leur charge 55 % du montant HT des travaux d'éclairage public.

La communauté de communes versera 55 % du montant HT des travaux d'éclairage public éligibles au Certificats d'Economies d'énergies aux communes ayant réalisées les travaux depuis le 22 mai 2017 (date de la signature) ou réaliseront d'ici le 31 décembre 2018.

Aussi, la communauté de communes versera 100 % du montant HT des travaux éligibles au Certificats d'Economies d'énergies aux communes ayant réalisées depuis le 22 mai 2017 (date de la signature) ou réaliseront d'ici le 31 décembre 2018 une opération éligible (hors éclairage public) selon le décret ministériel, auront 100 % du montant HT de celle-ci. Ce versement sera soumis à la validation de l'action par la mission nationale TEPCV, après instruction.

M Michel BRUN demande pourquoi la délibération n'est pas en phase avec celle adoptée par le SDE 43 ?

Le Président répond que la délibération de la Communauté est plus avantageuse pour les communes que celle adoptée par le SDE 43.

La délibération est adoptée à 68 pour, 2 abstentions (M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (M. Michel BRUN et son pouvoir Mme Sylvie LEBRAT et M. Charles TOURETTE).

2018-02-89 Objet : Engagement d'une Maîtrise d'œuvre et des travaux de mise en sécurité du ruisseau Lidenne sur la ZAE de Salzuit

Dans le cadre de la mise en sécurité de la zone d'activité du Marcet, la commune de Salzuit avait prévu d'engager une maîtrise d'œuvre et de réaliser les travaux en 2018. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les zones d'activités économiques communales sont devenues communautaires conformément au rapport de la CLECT.

L'opération est la suivante :

Coût des travaux	36 547 € HT	96 %
Coût de la Maîtrise d'œuvre	1 500 € HT	4 %
Coût de l'opération	38 047 € HT	100 %

Le plan de financement est le suivant :

Financeurs publics sollicités	Montant HT en €	Taux
DETR 2015	9 000	23,65 %
Réserve parlementaire	8 000	21 %
Autofinancement	21 047	55,35 %
Coût de l'opération	38 047	100 %

La délibération est adoptée à 70 pour, 1 abstention (M. Jean-Pierre BRUNEL) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Yves ATTARD).

La séance est levée à 19 h 04.

Signatures :

Le Président de Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier
Mr Gérard BEAUD



Le Secrétaire de séance
Mme DELABRE Marie-Christine



